

**Loyers.** D'après le recensement de 1971 qui faisait état du loyer mensuel en espèces pour les logements non agricoles occupés par un locataire, la moyenne nationale était de \$110. Ce chiffre représente une augmentation de 69.2% par rapport à 1961 (\$65). Le loyer moyen enregistré dans les régions rurales était de \$71, chiffre bien inférieur à celui de \$122 observé dans les agglomérations urbaines de 500,000 habitants et plus.

Le tableau 14.8 indique le loyer moyen en espèces par province et par région métropolitaine. L'Île-du-Prince-Édouard avait la moyenne la plus faible (\$86), et l'Ontario la moyenne la plus élevée (\$129). Comme c'était le cas pour la valeur médiane des logements, seules l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario se situaient au-dessus de la moyenne nationale, et Toronto avait le loyer moyen en espèces le plus élevé de toutes les régions métropolitaines de recensement, soit \$151, tandis que Chicoutimi – Jonquière et Saint-Jean (N.-B.) se partageaient la dernière place avec une moyenne de \$83.

**Hypothèques.** Le recensement de 1971 demandait aux chefs de ménage occupant un logement non agricole dont ils étaient propriétaires de déclarer si leur logement était grevé d'une ou de plusieurs hypothèques et d'indiquer le genre de détenteur de la première hypothèque. Ces données, tout comme celles relatives aux valeurs des logements, ont été calculées pour les logements individuels. Le tableau 14.8 donne le pourcentage des logements hypothéqués par province et par région métropolitaine.

En 1971, 52.8% des logements individuels non agricoles occupés par le propriétaire étaient hypothéqués, contre 45.6% en 1961. Le pourcentage n'était que de 32.4% dans les régions rurales, contre 66.4% dans les centres urbains les plus importants.

Dans 62.6% des cas, le détenteur de la première hypothèque était une banque ou une compagnie d'assurances, de prêts, de fiducie ou une société de prêts hypothécaires. La première hypothèque était détenue par un particulier dans 19.4% des cas, et par le gouvernement dans 9.8% des cas seulement.

La proportion de logements hypothéqués variait considérablement d'une province à l'autre. Terre-Neuve avait de loin le pourcentage le plus faible (17.4%), alors que l'Alberta venait en première place avec 59.1%. Parmi les régions métropolitaines de recensement, Saint-Jean (T.-N.) et Montréal se situaient aux deux extrêmes avec respectivement 45.5% et 75.5%.

#### 14.3.5 Combustibles de chauffage

Les statistiques du recensement sur les combustibles utilisés pour le chauffage des maisons présentent un intérêt tout particulier dans le contexte de la pénurie mondiale d'énergie. Les données du recensement de 1971 montrent que 57.1% des logements occupés au Canada étaient chauffés principalement à l'huile ou au moyen d'autres combustibles liquides, tandis que 32.1% utilisaient le gaz comme principal combustible de chauffage. Le changement le plus important par rapport à 1961 consiste dans la forte augmentation de la proportion de logements chauffés au gaz, qui de 18.8% est passée à 32.1%. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution aussi importante, soit de 10.6% à 1.1% seulement, du pourcentage de logements utilisant le charbon ou le coke comme combustible principal. La catégorie «autre» est tombée de 14.3% à 9.8% par suite de l'augmentation, de 0.7% à 5.8%, de la proportion de logements chauffés à l'électricité et de la diminution, de 13.0% à 3.5%, de la proportion de logements chauffés au bois. L'utilisation du gaz comme combustible principal était moins prononcée dans les régions rurales (13.4%) que dans les régions urbaines (37.2%).

Le tableau 14.9 donne la répartition proportionnelle des principaux combustibles utilisés pour le chauffage des logements, par province et par région métropolitaine. On observe un grand écart entre le Québec et l'Ontario quant à la proportion de logements chauffés principalement à l'huile et au gaz. Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, la proportion de logements utilisant le gaz comme combustible n'a jamais dépassé 8.0% (Québec), tandis que celle utilisant l'huile était égale ou supérieure à 79.3% dans tous les cas. En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le pourcentage de logements chauffés au gaz n'était jamais inférieur à 37.1% (Ontario) et allait jusqu'à 83.6% en Alberta, tandis que le pourcentage de logements chauffés à l'huile ne dépassait jamais 54.0% et n'était que de 9.4% en Alberta. Parmi les régions métropolitaines de recensement, Victoria faisait exception à cette règle de l'écart entre l'Est et l'Ouest, la proportion de 2.4% de logements chauffés principalement au gaz étant l'une des plus faibles proportions au pays.